

Les milieux humides du Massif central en questions

2.5 Quelles politiques publiques en faveur des zones humides dans le Massif Central ?

Diverses politiques sont menées en faveur des tourbières et des zones humides en général, que ce soit à l'échelle internationale, européenne, nationale ou régionale, du Massif Central ou des bassins.

En Europe :



▫ le réseau Natura 2000 couvre, au titre des directives "Oiseaux" et "Faune, Flore, Habitats", une large partie du Massif central.

▫ les Mesures Agro-Environnementales Climatiques prévoient des mesures de gestion des zones humides. Dans le département, on peut regretter des préconisations trop succinctes des cahiers des charges par rapport notamment à la gestion durable des tourbières.

En France : la mise en œuvre des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) via la trame bleue, doit permettre une meilleure prise en compte de ces milieux dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme (SCOT, PLU, carte communale).

Dans le Massif Central : un appel à projets permanent "biodiversité des tourbières" est engagé pour la période 2014-2020 en faveur de la gestion et de la restauration de tourbières.

A l'échelle des bassins hydrographiques : les Agences de l'eau mènent une politique active en matière de zones humides au travers des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux, déclinés localement dans les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Tarn amont, Lot amont, Haut Allier, Ardèche, Gardons), dans des contrats de rivières et des programmes spécifiques. Citons pour exemple :



- Bassin Loire Bretagne : Plan Loire Grandeur Nature 4 (2015-2020) qui permet de préserver et restaurer des zones humides sur les bassins versants de certains cours d'eau, Contrat territorial de Naussac par exemple, avec une approche "qualité de l'eau" ;
- Bassin Adour-Garonne : connaissance des zones humides, conseil en gestion et mise en réseau des gestionnaires grâce aux Cellules d'assistance technique à la gestion des zones humides (CATZH), qui existent dans plusieurs parties du bassin, notamment en Limousin, Tarn, Lozère...

Formation des gestionnaires dans le cadre de la Cellule à la gestion des zones humides "SAGNE48", Cen Lozère

- Bassin Rhône-Méditerranée-Corse : études préalables, plan de gestion stratégique.
- Bassin Seine-Normandie : des actions sont entreprises en faveur des tourbières dans le Morvan, notamment suite à la récente création de la Réserve naturelle régionale des tourbières du Morvan

Dans les départements

La politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles menée par plusieurs départements s'attache à la restauration, la préservation et la mise en valeur d'un certain nombre de tourbières avec les acteurs locaux, et notamment les collectivités.

Des actions plus locales ?

Localement, des structures agissent pour **préserver durablement les tourbières et prairies humides, dans un réel souci de l'intérêt général.**

Les neuf Parcs naturels régionaux du massif (voir fiche n° 5) sont pour la plupart actifs sur les tourbières de leur territoire.

Le Parc national des Cévennes a réalisé des opérations pour la restauration de ces milieux (tourbières de la plaine de Sénégrière [48] par exemple). La préservation des zones humides est inscrite dans sa charte (orientation 3.2) et le Parc poursuit des actions dans ce domaine.

L'Office National des Forêts intervient en forêts domaniales et communales sur de la restauration de tourbières.



Tourbière à Linaigrettes, Cen Lozère

Les Conservatoires d'espaces naturels mènent des actions de connaissance et de suivi, de gestion et de restauration de tourbières (opérations pilotes ou d'expérimentations), de sensibilisation et d'information pour un changement de regard,

Souvent, ces actions se font au travers de programmes de bassins ou européens. Ainsi, ils ont contribué à des programmes LIFE dès 1995-99 (LIFE 'Tourbières de France' dans de nombreuses régions du massif, un programme LIFE 'Tourbières de Midi-Pyrénées fonctionnant de manière autonome à la même période). De nombreuses autres interventions ont suivi !

Actuellement, en 2018, un appel à projets 'Tourbières du Massif central', lancé par le GIP Massif Central, est soutenu par le FEDER Massif Central (fonds européens). Y participent :

- Le Conservatoire d'espaces naturels de Lozère
- Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes
- Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
- La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels / Pôle-relais tourbières

De la connaissance

... à la prise en compte des enjeux ?



La connaissance des milieux humides du Massif Central a grandement avancé. Les principales régions naturelles riches de ces milieux ont été prospectées avec un triple objectif :

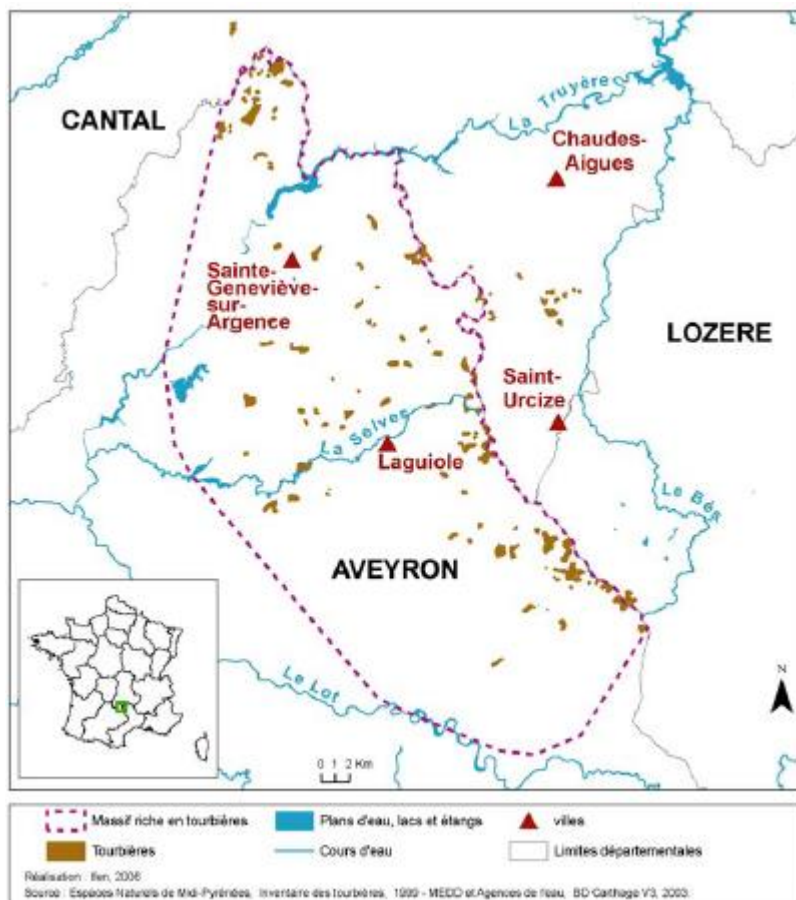
- les inventaires et études permettent de **connaître** les milieux (répartition des habitats naturels, localisation et superficie, caractéristiques et typicité, usage et état de conservation) et les espèces ;
- les informations recueillies sont support d'un **porter à connaissance** pour une prise en compte des milieux humides dans les politiques et l'aménagement du territoire (ou plutôt son ménagement!).
- ces espaces peuvent ensuite être mieux **conservés et gérés** durablement en partenariat avec les acteurs locaux.

Orpin velu, Cen Lozère

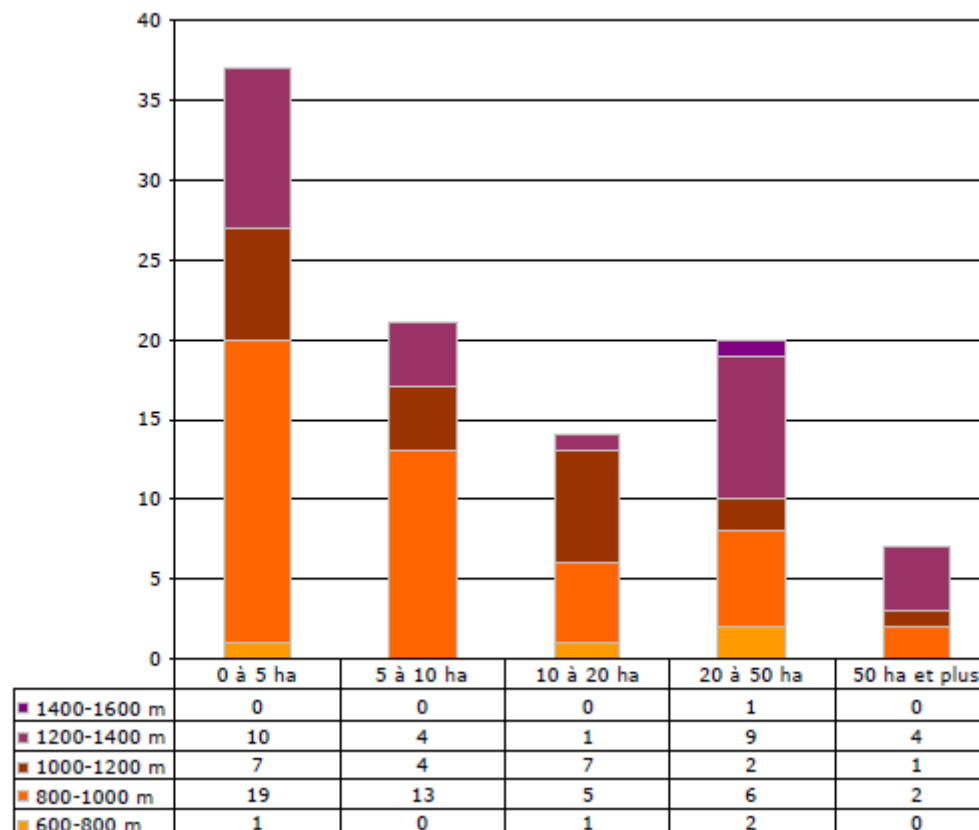
... les tourbières par région naturelle

Sur la base des informations réunies sous la houlette du Service de la Statistique du Ministère chargé de l'environnement (SOeS), le Pôle-relais tourbières a rassemblé des fiches sur une partie des régions françaises. Celles-ci sont accessibles sur <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lessentiel/ar/265/0/tourbieres.html> et rassemblées par anciennes régions (pour le Massif Central : Auvergne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes)

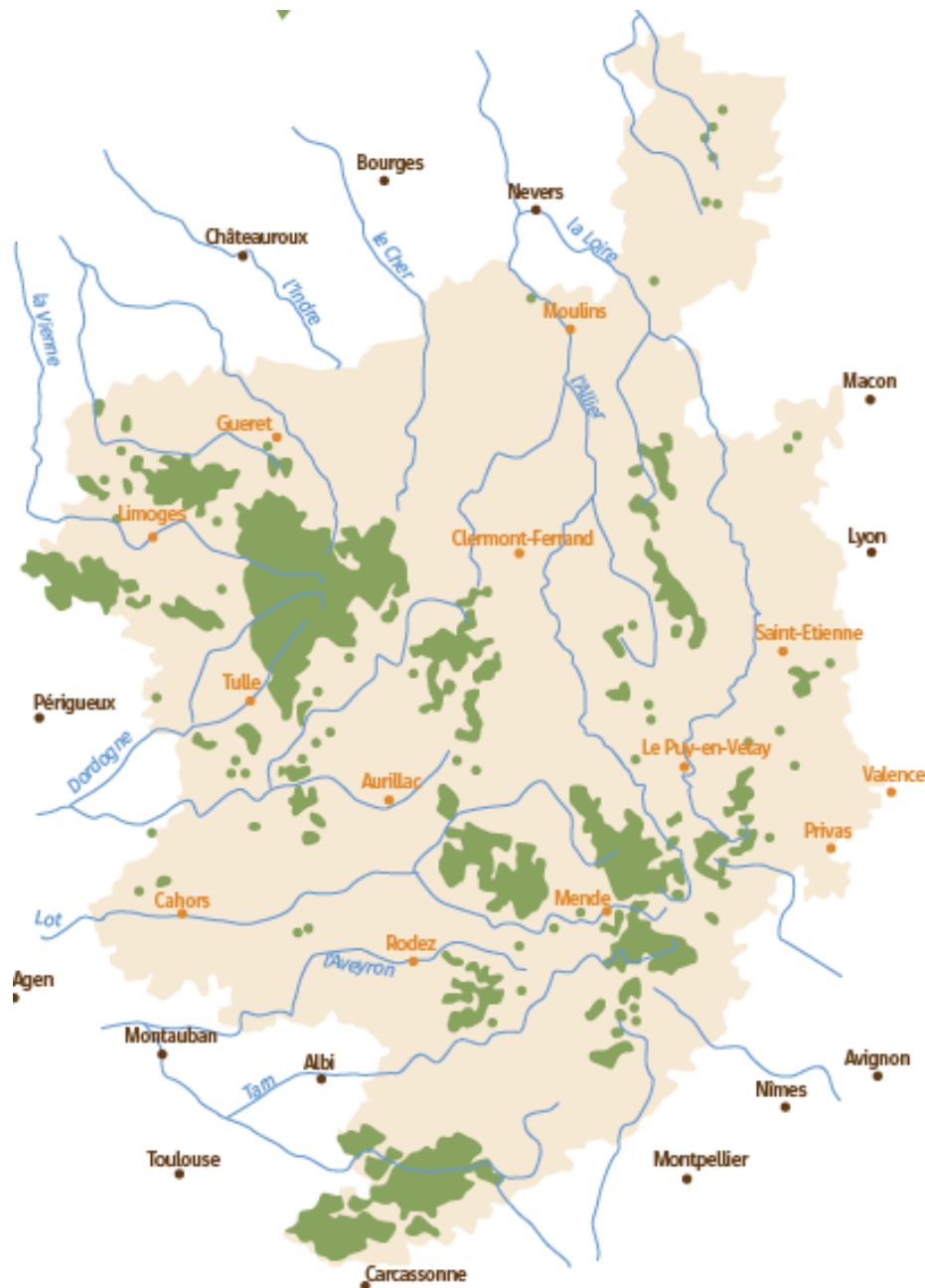
Exemple de la carte et des statistiques par surface et altitude réalisées pour l'Aubrac (partie aveyronnaise) :



REPARTITION DES TOURBIERES EN FONCTION DE LEUR SURFACE ET DE LEUR ALTITUDE



Les différentes parties du Massif central y sont toutes incluses, à l'exception de l'Allier et du Morvan. Suite à des informations complémentaires provenant du CEN Allier et du PNR du Morvan, la carte ci-jointe de répartition des tourbières sur le massif a pu être établie.



Carte de répartition des principales tourbières du Massif Central

Les points verts correspondent aux tourbières du Massif central répertoriées

NB : la surface des tourbières est exagérée de manière à ce que les tourbières soient visibles, chacune étant représentée par un point de taille similaire, quelle que soit sa taille réelle. Les agrégats de points peuvent ainsi apparaître exagérément denses.

Etat de conservation, menaces et enjeux

Si le Massif Central est particulièrement bien pourvu en tourbières et autres milieux humides, qu'en est-il de leur état de conservation, de leurs fonctions et de leurs rôles ?

Globalement, l'**état de conservation** de nos milieux humides est **moyen**, avec des causes diverses. Certains sont en très bon état de conservation, mais une majorité sont dans un état moyen à mauvais sur un plan hydrologique et / ou écologique.

Ainsi beaucoup de milieux humides ont fait l'objet, dans un passé récent, de destruction, d'assèchement, de comblement ou de drainage (et en font hélas encore parfois l'objet). Il faut ici s'attacher à leur état de conservation et aux causes de dégradation pour prendre la mesure de l'**urgence de préservation** par rapport aux services rendus. Sont présentées ici les principales causes impactant la conservation de ces milieux :

Les drainages

Une large partie des tourbières et prairies humides inventoriées ont subi des actions de drainage (fossés ouverts, drains enterrés) ayant un impact variable suivant leur intensité, leur localisation et leur densité. De réels dysfonctionnements en découlent

La multiplication des atteintes augmente les dysfonctionnements hydrologiques et hydrauliques des zones humides et des cours d'eau. Les fonctions sont affectées que ce

soit en terme de soutien d'étiage, de ralentissement des crues ou d'alimentation en eau.

La biodiversité est affectée par voie de conséquence. En effet, les milieux humides dont les battements de nappe trop fréquents ou trop prononcés (variation du niveau de l'eau dans le sol) voient leur végétation s'appauvrir et se banaliser. Par rapport à l'activité pastorale notamment, ceci se concrétise par le développement d'espèces moins appétentes et moins résistantes en période de sécheresse (ex : Jonc diffus, Canche cespiteuse).

Le saviez-vous ?

Avec le réchauffement climatique, la présence de nombreuses tourbières et autres zones humides jouant pleinement leur rôle fonctionnel devient un enjeu encore plus marquant. En effet, une étude prospective indique qu'avec l'augmentation des températures, « une diminution moyenne des débits naturels annuels avec une fourchette d'incertitude comprise entre -20 % et -40 % est prévue sur les principaux cours d'eau du Sud-ouest » (Agence de l'Eau Adour-Garonne, 2014).

Bien que des subventions ne soient plus attribuées, le drainage reste une **menace bien réelle** avec les difficultés que connaît l'élevage, et la volonté légitime d'assurer l'autonomie fourragère des troupeaux. Il faut souligner ici la présence d'un cheptel parfois trop conséquent par rapport à la capacité naturelle des milieux dans des régions de montagne.

Fossé de drainage, Cen Lozère ; Plantation en bordure de tourbière, Cen Lozère



Les captages

Une des causes de dysfonctionnement des zones humides provient du captage de sources, à des fins d'alimentation en eau potable ou pour le bétail. Nombre de secteurs ont des **difficultés d'approvisionnement en eau** potable en quantité et qualité, particulièrement en saison estivale. S'il peut s'avérer nécessaire de capter de nouvelles sources pour assurer l'accès à l'eau, il semble qu'il faille mieux réfléchir à la localisation de ces nouveaux captages en tenant réellement compte de tous les paramètres et ne pas omettre que les zones humides participent au maintien des sources et à la qualité de l'eau.

De même, en agriculture, le développement croissant de captages de sources pour la création de points d'abreuvement doit être accompagné en privilégiant les techniques les moins dommageables.



Abreuvoir par alimentation gravitaire avec bourbier, CEN Lozère



Pompe à museau, CEN Lozère

La colonisation par les arbres

Une large partie des zones humides est concernée par une problématique de fermeture du milieu. Il s'agit essentiellement de tourbières. Ce phénomène naturel devient d'autant plus gênant que la **colonisation** par les arbres se fait avec des **espèces exogènes**, comme par exemple l'Epicéa commun ou le Pin à crochets. Les tourbières enclavées dans des massifs forestiers ou à proximité immédiate, subissent cette dynamique négative, que seule une intervention manuelle peut pallier.

A noter que la fermeture du milieu est souvent associée à d'autres perturbations.

Travaux de coupe d'arbres et débardage, Cen Lozère



Le pastoralisme

Les tourbières et prairies humides sont en grande partie pâturées, et bon nombre de prairies humides sont fauchées. Si l'activité pastorale stricto sensu est plutôt positive, le travail est à poursuivre pour mieux intégrer ces milieux dans les itinéraires techniques des exploitations, de façon à concilier biodiversité et ressource en herbe.

Les tourbières, milieux extrêmement sensibles, sont rapidement affectées par le pâturage alors même que la pression de pâturage est faible à modérée. Il est donc essentiel de formuler des préconisations de gestion au cas par cas, préconisations qui seront fonction de la mosaïque d'habitats présents, du fonctionnement intrinsèque de la tourbière et des possibilités d'adaptation et d'organisation de l'éleveur à l'échelle de son exploitation.

Autres

D'autres facteurs influent sur l'évolution des zones humides inventoriées dans de moindres proportions : infrastructures linéaires (routes, pistes, lignes à haute tension), autres modifications du fonctionnement hydraulique, pollution,...



Pâturage en zone humide, Cen Lozère

Les enjeux sont bien écologiques, économiques et de santé publique.